

CONVOCATION

Nous vous convions à l'ASSEMBLEE GENERALE de Villiers Sport & Culture qui se tiendra le :

Vendredi 2 décembre 2022 à 20 h 00 à la Maison du Temps Libre (rue de la Source)

Ordre du jour :

- ♦ Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- ♦ Vote du montant de la cotisation 2022/2023
- Budget prévisionnel
- ♦ Approbation des comptes
- ♦ Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale :

- Permet de nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.
- Permet d'élire les représentants des adhérents au Conseil d'Administration et d'être élu à cette instance.
- Pour rappel, membre de droit : chaque activité est représentée au conseil d'administration par le responsable d'activité. Celui-ci peut se faire remplacer pour l'AG par un membre de son activité.

A ces derniers s'ajoutent 9 membres actifs (maximum).

Adhérents		Elus en	Jusqu'en	Observations
Michel	Thomachot	2020	2023	
Elisabeth	Sanyas	2021	2024	
Xavier	Decoopman	2021	2024	
Martine	Brandilly	2019	2022	sortante
Marie	Douveau	2019	2022	Sortante
				candidate

- Pour la saison 2022/2023, il reste 6 postes à pourvoir pour un mandat de 3 saisons.
- Si vous souhaitez vous présentez, merci de déposer votre candidature avant le lundi 28 novembre par mail ou par courrier (boite aux lettres VSC Cour de la Ferme).

Candidatures éligibles : Le candidat à jour de ses cotisations doit répondre à l'un des critères ci-dessous :

- Etre un adhérent de plus de 16 ans révolus le jour de l'assemblée
- Etre parent d'un enfant adhérent de moins de 16 ans.

Si vous ne pouviez assister à cette réunion, vous pouvez donner un pouvoir écrit (voir ci-dessous) à un autre adhérent, qui votera en votre lieu et place.

Amicalement. Le BUREAU

CANDIDATURE					
Je présente ma candidature à l'élection du Conseil d'Administration de Villiers Sport & Culture					
NOM Prénom Signature					
POUVOIR					
Je soussignéadhérent à Villiers Sport & Culture, donne pouvoir à M pour me représenter lors des votes de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2022.					
Fait à Villiers, le					

Signature